

GERONT'INFOS

FLASH INFOS **CRISE SANITAIRE (COVID 19)**

MARSEILLE – ALLAUCH – PLAN DE CUQUES

SEPTEMES LES VALLONS – LES PENNES MIRABEAU

N°02 | 3 AVRIL 2020 |



Chers partenaires,

Nous vous adressons le 2^{ème} « flash infos » sur les ressources disponibles sur notre territoire.

Nous avons choisi de diffuser des **informations pratiques** pour faciliter les prises en charge des personnes âgées à domicile, en établissement et à l'hôpital.

Cependant, elles ne sont pas exhaustives et peuvent évoluer dans le temps. Pour compléter ou **mettre à jour** les informations concernant votre service ou structure, **n'hésitez pas à remplir ce rapide questionnaire** :

https://docs.google.com/forms/d/1E7e6dgRi9624RoXaA8UVk_BD8DCSJX6r-4R2VGhDiTY/edit?usp=sharing (copier ce lien dans votre barre de recherche ou cliquer [ici](#))

Nous nous tenons **à votre disposition** par mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous joindre :

Informations, orientation, évaluation, appui technique pour tous les domaines de la vie quotidienne	Pôles Infos Séniors Nord et 4-12	04 91 60 37 16	christine.fusinati@gerontonord.com
	Pôles Infos Séniors Centre	06 43 45 64 88	samantha.mendy@entraide.asso.fr
	Pôles Infos Séniors Sud	06 08 51 38 23	s.moutte@ccas-marseille.fr
Coordination du maintien à domicile personnes âgées avec troubles cognitifs	MAIA	04 91 12 75 42 06 86 01 92 79	pilotage.maiamarseille@cgd13.fr
Expertise gériatrique	Equipe Mobile Gériatrique de Ville GCS.PGAM	Site CENTRE :	Anne TIXIER : 06 45 28 28 25
		Site EST :	Marie OTTAVIANI : 07 86 92 43 45
		Site NORD :	Adeline GRECO : 06 45 28 34 26
		Site SUD :	Corinne GERARD : 07 86 92 42 90
Questions sur les sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge	PTA	06 49 56 06 07	contact@pratic-sante.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE	3
OFFRE DE SOINS.....	3
SERVICES MÉDICO-SOCIAUX	6
SERVICES SOCIAUX.....	8
LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	11
SERVICES D'APPUI.....	13
BONS À SAVOIR	15
NOUVEAUX OUTILS	18
LIENS UTILES	18

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE

OFFRE DE SOINS



- **Centre Gériatologique Départemental (Montolivet)**

Court Séjour Gériatrique – capacité totale : 30 lits

Transformation du service en service « Covid sujets âgés » ne présentant pas de troubles psycho comportementaux type déambulation ou de conduite d'errance

Contact : 04-91-12-75-31 (secrétariat)

Ligne dédiée : 06 45 37 29 91 du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Admission depuis les EHPAD, la ville, les urgences de sujets de plus de 70 ans diagnostiqués COVID19 justifiant d'une prise en charge hospitalière

Court Séjour Alzheimer – Unité Cognitivo-Comportementale – capacité totale : 23 lits

Transformation des 2 unités en Service aigu dédié à l'accueil de patients « Covid + » **avec des conduites d'errance**

Ligne dédiée : 06 07 43 17 05 du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Admission : depuis les EHPAD, la ville, les urgences de sujets de plus de 70 ans diagnostiqués COVID19 et nécessitant une prise en charge hospitalière

- **Hôpital Saint Joseph**

Continuité de l'activité de l'hôpital de jour

Continuité de l'activité de l'Equipe Mobile Gériatrique intrahospitalière

Hotline gériatrique prioritairement à destination des EHPAD : **04 91 80 82 80** de 9h à 18h du lundi au vendredi

- **AP-HM : Hotline gériatrique COVID d'appui aux EHPAD (Pour Marseille et son agglomération)**

Plages horaires : du lundi au vendredi de 9h à 17h - **04.91.389.389**

Services proposés :

- Des conseils médicaux et thérapeutiques
- Une aide à la décision / choix éthique
- Une interface avec la Hotline de l'IHU Méditerranée pour les patients COVID +
- Un soutien psychologique des équipes

Rattachée au service de médecine interne, gériatrie et thérapeutique de l'AP-HM, l'équipe a également mis en place une plateforme de consultations par télémedecine (Gériatrie, Onco-gériatrie, Neurologie, Neuro-gériatrie, Cardiologie, Rhumatologie, Médecine interne et thérapeutique).

- **RESP 13 :Hotline Soins Palliatifs**

Une **hotline « Soins palliatifs »** est mise en place par RESP 13 avec l'appui de l'ESMP/USP 13 pour usage des médecins traitants, IDEL, médecins coordonnateurs d'EHPAD, d'ESMS, de SSR, d'HAD, médecins d'établissements de santé ne disposant pas d'EMSP. Le but étant de :

- Sollicitez l'équipe référente en soins palliatifs ou le réseau de soins palliatifs de votre filière en première intention,

- L'objectif de ce numéro d'astreinte est de mettre en place un appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs dans la gestion de soins de confort adaptés aux personnes en fin de vie, dans une large plage horaire, y compris les week-ends

Pour les Bouches-du-Rhône, elle est disponible au **06.21.04.43.31**, 7j/7 de 9h/20h, le WE de 9h/17h, en première ligne vous aurez une IDE, puis si besoin une orientation sur médecin d'astreinte.

- **Unité Psychiatrie de la Personne Âgée – UMPPA**

L'UMPPA reste disponible de 9h à 17h du Lundi au Vendredi sur le portable 06.65.94.90.90 ou le 04.91.87.68.34 pour proposer des **conseils thérapeutiques et/ou d'orientation par téléphone**. Si nécessaire, et en cas d'urgence, l'UMPPA est amenée à évaluer des situations de crise hors EHPAD.

- **Equipe Mobile Cognitif et Comportement - EMC2**

Conseils thérapeutiques et/ou d'orientation pour toute problématique rencontrée par des personnes âgées présentant des **troubles du comportement**

Déplacements au domicile uniquement pour des patients atteints de troubles cognitifs et du comportement INSTABLES qui pourraient, en l'absence d'intervention à domicile, avoir recours aux services d'urgence (mission : prévention des hospitalisations)

Contact : 06 48 73 13 15 du lundi au vendredi de 9h à 18h30

- **CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé**

Les CPTS se sont fortement mobilisées dans la gestion de la crise sanitaire pour apporter leur appui aux professionnels de santé de leurs territoires et organiser les prises en soins, en particulier celles des patients à domicile atteints du coronavirus.

Contacts et infos :

- **CPTS Pluri Santé - 1^{er} arrdt** : cpts13001@gmail.com Matthieu Pietri : 06 09 21 92 36, Jean-Sébastien Nizou : 06 16 10 66 15, Aurélie Pietri 06 34 09 77 41
page facebook :
<https://m.facebook.com/groups/1402854903214446?tsid=0.7439346589897133&source=result>
- **CPTS Littoral Sud - 8, 9^{èmes} arrdts** : Alexandra SORIANO 06 20 88 92 51 - alexandra.soriano613@gmail.com
Equipe mobile dédiée COVID :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Ab4a6da1a-520d-4c64-95fb-e2b6b227e8b6>
- **CPTS Vitale Santé - 10^{ème} arrdt** : Emilie HOUEMER 06 23 83 60 10
covid.vitalesante10@gmail.com
Présentation :
<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Asc%3AUS%3Ac6e6bf7-cc81-4625-9d23-99fe18fa89ec>
- **CPTS Itinéraire Santé - 11, 12, 13^{èmes} arrdts** : cpts.11.12.13@gmail.com <https://cpts-itineraire-sante.webself.net/>
11^{ème} JULIE : 07 72 28 79 65
12^{ème} JOHANNA : 06 98 03 38 30
13^{ème} RICHARD : 06 10 74 16 73

Présentation :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascde%3AUS%3Af6d75d75-d984-4916-97d7-9e0ca160ad6b>

- **CPTS Actes Santé - 14, 15, 16èmes arrêts** : contact@actes-sante.fr
page Facebook : <https://www.facebook.com/CPTS.ACTES.Sante/> site : www.actes-sante.fr

- **Kinésithérapeutes**

Mise en place d'une permanence de soin en kinésithérapie ambulatoire à domicile pour les patients de retour à domicile après un covid-19 et les maintiens à domicile des patients non covid-19

<http://www.arbam.fr/>

- **Urgences dentaires**

En cas d'urgences dentaires composez le **0899 566 766** pour être orienté vers le dentiste de garde.

- **Opticiens**

Mise en place d'un **dispositif de service minimum** destiné aux patients pour le suivi des demandes urgentes

Actes réalisés : renouvellement des équipements cassés ou perdus, renouvellement des équipements inadaptés uniquement sur ordonnance précisant le caractère d'urgence, délivrance d'équipement optique pour tout personnel soignant dans le cadre du plan Covid19

Pour connaître les **magasins ouverts** : <https://www.urgenceopticien.fr/>

- **Téléconsultations**

Texte de loi : décret n°2020-227 du 9 mars 2020 : **la sécurité sociale rembourse tous les actes de téléconsultation durant cette période épidémique COVID 19, y compris pour les motifs de consultation non COVID.**

La seule obligation pour ce remboursement est une **communication visio, les consultations téléphoniques ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale.**

Toutes les majorations des consultations en présentiel s'appliquent aux téléconsultations (nuits, fériés, majoration PDSA...). Texte en ligne :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascde%3AUS%3A037362ff-b6f1-44c9-a6ec-37d17148cdcc>

Fiche pratique médecin pour la téléconsultation COVID 19 du ministère des solidarités et de la santé :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascde%3AUS%3A49de48a7-6dd9-4091-b950-d06411534ad6>



- **Services d'aide et d'accompagnement à domicile**

Les Services d'aide à domicile maintiennent leurs interventions vers les personnes isolées et pour les actes essentiels de la vie quotidienne. Une foire aux questions régulièrement mise à jour et initiée par le Conseil Départemental, permet d'accompagner et d'informer ces services notamment sur la procédure d'approvisionnement des masques, le recensement des cas Covid 19 et autres difficultés via la boîte mail du service Gestion des organismes de maintien à domicile: paphservices.dpaph@departement13.fr

INFO IMPORTANTE !

Suite à la note du Ministère en date du 27 mars 2020, le **circuit de distribution des masques** à destination des SAAD a été modifié. En accord avec l'ARS PACA, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône va procéder à la distribution des masques à destination des services à domicile. La Direction des personnes handicapées et des personnes du bel âge va procéder progressivement à la distribution des masques chirurgicaux au fur et à mesure des arrivages. Une communication vous sera faite dès que possible auprès des responsables sur les dates et horaires de retrait. La distribution sera réalisée dans un premier temps aux SAAD mode prestataire, puis aux services de portage de repas et aux services mandataires. Une distribution de masques FFP2 est en cours. Cette distribution est réalisée en fonction des approvisionnements et des cas suspects ou avérés rencontrés dans les services.

Pour obtenir la liste des services d'aide à domicile et des informations complémentaires, contacter les Pôles Infos seniors.

NOUVEAU : information actualisée qui vise à préciser les recommandations spécifiques aux services à domicile. Cliquer [ici](#)

Cette fiche a vocation à éclairer, dans le respect des préconisations locales délivrées par l'ARS et la préfecture, les sujets suivants :

1. La priorisation des interventions des structures
2. Les modalités de prise en charge à domicile des cas confirmés
3. Les recommandations applicables aux SAAD Famille

- **Services de soins infirmiers à domicile**

Les SSIAD du territoire assurent la **continuité des soins**. Pour connaître la liste des SSIAD et leurs zones d'intervention, contacter les Pôles Infos Séniors.

- **Etablissements d'Hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**

L'hébergement en EHPAD, de manière temporaire ou non, est toujours possible pour certains établissements mais avec la mise en œuvre de nouveaux protocoles concernant l'admission. Si vous rencontrez des difficultés à trouver un établissement ou vous vous posez des questions vous pouvez contacter les Pôles Infos Séniors qui peuvent vous apporter un appui technique et vous informer notamment sur les procédures exceptionnelles mises en place pour l'APA et l'aide sociale.

- **Ergothérapeutes**

Le Centre Régional d'Ergothérapeutes, Etudes, Diagnostics, Adaptations, Techniques (CREEDAT) **interrompt les visites** à domicile mais restent en lien avec leurs bénéficiaires et les partenaires. Contact : 04.91.41.69.70. - contact@creedat.net

- **Continuité des services de portage de repas**

Les services de portage de repas poursuivent leur activité. Pour connaître la liste des services de portage de repas, contacter les Pôles Infos Séniors.

SERVICES SOCIAUX



• SERVICE APA – CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Dans ce contexte de crise sanitaire, la plateforme téléphonique APA reste joignable tous les jours au 0811.88.13.13 ou par mail : infoapa13@cg13.fr

Une procédure d'APA d'urgence simplifiée a été mise en place par le département, les acteurs de terrain (AS, Hôpitaux, SSR, Pôles Infos seniors...) pourront adresser une demande par mail aux cadres du service APA selon l'organisation suivante :

- Le matin demande a adressée à Corinne TICHIT : corinne.tichit@departement13.fr
- L'après-midi demande a adressée à Hélène MARTINEZ : helene.martinez@departement13.fr

A ce jour aucune instruction de première demande ne peut être traité par le service administratif.

• MDPH

Le fonctionnement de ses services est maintenu, sous un mode dégradé, et elle met tout en œuvre pour traiter les dossiers urgents et éviter les situations de ruptures de droit.

S'agissant des **situations urgentes et critiques**, vous pouvez adresser un courriel à la boîte électronique générale accueil.information.mdph@mdph13.fr ou contacter la plateforme téléphonique au **0800 814 844**.

S'agissant des bénéficiaires dont les prestations parviennent à échéance pour la période du 1er mars au 31 août 2020 : mesures de simplification qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions nationales exceptionnelles avec une procédure de renouvellement automatique des droits concernant les prestations financières et les prises en charge médico-sociales sans dépôt de dossiers.

Dans ce cadre, et pour cibler rapidement le public concerné, la MDPH des Bouches du Rhône, vous invite à lui communiquer la liste de vos bénéficiaires qui sont dans cette situation, et adresser vos courriels sur la boîte électronique générale accueil.information.mdph@mdph13.fr.

En revanche, pour toute première demande et pour toute demande d'aggravation, il convient de déposer un dossier complet.

• CCAS d'Allauch

Fermeture au public

Permanence téléphonique assurée : 04 91 10 44 30

• CCAS de Marseille

L'évaluation téléphonique des besoins permet aux services d'apporter les réponses adaptées aux situations, dans le cadre des moyens disponibles et du respect des mesures nationales de lutte contre le Covid-19.

Il est demandé aux publics de ne pas se déplacer directement vers les agences, afin de respecter strictement les mesures de prévention.

Un rdv leur est proposé en fonction de l'évaluation téléphonique de leur situation (notamment en cas de besoin de retrait de courrier important et urgent – mission d'élection de domicile – et d'aides alimentaires d'urgence, dans le cadre de Chèques d'Accompagnement Personnalisé).

Par ailleurs, le CCAS de Marseille a renforcé son dispositif Prévention et veille sociale en appelant l'ensemble des personnes inscrites sur le Registre Nominatif et plus largement les personnes fragilisées sur le territoire marseillais. Concernant le Pôle Autonomie, le Service de Soins Infirmiers, les Résidences Autonomie et les Services de Maintien à domicile veillent au mieux sur les seniors et personnes fragilisées (sachant que les clubs de loisirs et l'Accueil de Jour Alzheimer ont interrompu bien-sûr leur accueil).

- **1, 2, 3, 7, 8, 9, 10 et 11^{èmes} arrondissements : 04 91 99 14 60**
- **4, 5, 6 et 12^{èmes} arrondissements : 04 88 15 19 26**
- **13, 14, 15 et 16^{èmes} arrondissements : 04 84 52 51 61**

- **CCAS des Pennes Mirabeau**

Fermeture au public

Permanence téléphonique assurée 04 91 67 17 37 ou 04 91 67 17 40 (pour les professionnels)

Numéro dédié pour les **questions médicales : 04 91 67 17 97**

Phoning auprès des personnes âgées référencées par le CCAS

Mise en place d'une **cellule psychologique**

Fermeture des foyers restaurants mais augmentation de la capacité du service de portage de repas

Organisation sur la commune d'un centre de consultation médicale dédié COVID-19 – accès via médecins

- **CCAS de Plan de Cuques**

Fermeture au public

Permanence téléphonique assurée du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h au **04 91 10 42 00**

- **CCAS de Septèmes les Vallons**

Fermeture au public

Permanence téléphonique assurée 04 91 96 31 11 de 8h30 à 12h30

Phoning auprès des seniors de plus de 70 ans

Mise en place des aides pour favoriser le maintien à domicile (livraison des courses, portage de repas, téléalarme...)

- **CARSAT Sud-Est :**

Pour les personnes en situation de difficultés et de fragilité la CARSAT Sud-Est a maintenu les évaluations par téléphone (suspension des VAD et permanences). Aussi, n'hésitez pas à alerter les services sociaux sur toute situation problématique.

Le traitement des ARDH est maintenu - Renouvellement automatique des PAP à 3 mois - Plus de traitement des demandes d'ASIR.

Les nouvelles demandes d'aide à domicile "Bien-vieillir chez soi" sont traitées et à adresser par courrier à l'adresse habituelle.

- **AGIRC-ARRCO :**

Les partenaires sociaux, gestionnaires du régime Agirc-Arrco mettent en place deux dispositifs d'aide exceptionnelle à destination des assurés :

Aide aux courses destinée aux retraités de 70 ans et plus.

En appelant le 0 971 090 971 (appel non surtaxé), une demande d'intervention est déclenchée auprès d'une association d'aide à la personne agréée par la caisse de retraite complémentaire du bénéficiaire. Pour respecter les consignes sanitaires, et

protéger à la fois le retraité et le professionnel, les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile.

Cette aide gratuite, jusqu'à 5 heures hebdomadaire, sera reconductible chaque semaine pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Un service d'écoute

Afin de prévenir les situations d'isolement, les équipes Agirc-Arrco travaillant dans les territoires vont contacter par téléphone les assurés inscrits récemment à une prestation d'action sociale Agirc-Arrco (bilans de prévention, conférences, tables rondes, ateliers, manifestations...).

Plus d'informations :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascds%3AUS%3Aa1041b03-511e-4822-939a-6fe8d9ecbd3e>

- **Service Social SNCF**

Assistantes sociales en télétravail. **Contact par mail et téléphone**

Renforcement du lien avec les bénéficiaires par téléphone

Veille permanente sur les situations fragiles et isolées

- **Service Action Sociale Malakoff Humanis**

Équipe en télétravail - équipe joignable au n° de tél. habituel : 09.77.40.05.50 (n° non surtaxé)

- **CEPAR (Collectif d'Educateurs Pour l'Autonomie des Retraités)**

Les VAD sont interrompues mais une permanence téléphonique a été mise en place.

Vanessa Gontard : 06.21.76.67.71 Florian Gay : 06.21.76.90.34

contact@cepar.fr <https://cepar.fr/>

- **Permanence sociale téléphonique au service des professionnels de santé**

A l'initiative du groupe de travail Med'aide Inter pro (inter URPS), la permanence sociale téléphonique Synexial permet à tous les professionnels de santé de se mettre en relation avec des assistantes sociales, via la hotline, qui aident et orientent en fonction des problématiques rencontrées (aussi bien psychologique qu'administratives, financières et juridiques ...). Document de présentation :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ascds%3AUS%3A931fa667-e9d7-48c3-815b-cb6a09c92b84>

09 80 80 03 07 (Appel non surtaxé) Du lundi au vendredi de 9h à 19h (hors jours fériés)

LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



- **Maisons du Bel Âge**

Suspension de l'activité des services mais les agents contactent par téléphone les personnes du bel âge identifiées pour prises de nouvelles et recensement des difficultés.

- **Unis Cités**

Les volontaires d'Unis cités se mobilisent pour effectuer des appels de courtoisie et de veille auprès des personnes âgées isolées et des aidants connus ou non. Toutes nouvelles personnes souhaitant recevoir ses appels peuvent être orientée en contactant:

Nadège BOURGEOIS mail nbourgeois@uniscite.fr Tel: 06.64.02.57.45

Caroline SALA mail csala@uniscite.fr Tel: 07.61.55.94.57

- **Petits frères des pauvres**

Maintien et renfort du contact téléphonique avec leurs bénéficiaires

Permanence téléphonique de 15h à 20H tous les jours de la semaine destinée aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude et d'isolement. Appel anonyme et gratuit à partir d'une **ligne d'écoute nationale « Solitud'Ecoute »** : 0 800 47 47 88

Proposition de **petits services** (petites courses, pharmacie, courrier) pour les personnes vulnérables

Proposition de **ressources alimentaires et financières** pour les situations fragiles (voir détails modalités avec eux)

- **Aclap**

L'Aclap continue sa veille auprès des personnes âgées isolées, avec au moins deux contacts par semaine. Une permanence est également assurée pour répondre à toutes les demandes ou besoins spécifiques et en cas d'impérieuse nécessité un bénévole se déplacera au domicile. L'Aclap poursuit également l'aide alimentaire avec la distribution deux fois par mois d'un colis pour les plus nécessiteux.

Contact par téléphone au 04.91.48.53.33

- **Mon Emile**

Mise à contribution bénévole de son équipe et de son réseau (IDE, aides soignants, personnel médico social...) pour intervention auprès de personnes isolées et à mobilité réduite pour aide aux courses, soins sur ordonnance, retrait médicaments en pharmacie, installation de skype ou whatsapp pour maintien des liens sociaux.

CONTACT : Mr BRUN : 07.67.50.71.71 mail : bonjour@monemile.fr

Possibilité d'intervention sur tout les BDR

- **La résidence Domitys La Badiane** est en lien avec L'Aclap et Mon Emile et participe à la solidarité et l'effort collectif en mettant à disposition le véhicule de la résidence pour effectuer des livraisons de courses et médicaments et autres services

Si d'autres partenaires souhaite les solliciter , contacter Emmanuelle FREMIN 06.99.37.70.24

- **La croix Rouge Française :**

SERVICE D'ÉCOUTE ET LIVRAISON SOLIDAIRE : 09.70.28.30.00. pour toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement - 7j/7 de 8h à 20h

Écoute chaleureuse et rassurante d'un professionnel du soutien psychologique, informations fiables sur la situation épidémique actuelle,

possibilité de commander des produits de 1ère nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain (seul le panier est payant, la livraison est gratuite).

[cliquer ici pour plus d'informations](#)

- **Association Astrée**

Astrée, association nationale reconnue d'utilité publique, lutte contre l'isolement grâce à un réseau de bénévoles formés à l'écoute et l'accompagnement. Chacun de nos bénévoles accompagne en face à face de façon personnalisée, hebdomadaire et dans la durée ceux qui sont seuls.

Face à la terrible situation que vit notre pays, les bénévoles adaptent leur aide. Ils poursuivent leur soutien par des **appels téléphoniques très réguliers**. Un accompagnement personnalisé, spécifique et renforcé se déroule ainsi à distance.

Cette modalité d'intervention est aujourd'hui ouverte sur notre site Internet à tous ceux qui le souhaitent. Il s'agit d'apporter un appui moral mais aussi d'être en veille par rapport aux plus fragilisés.

Affiche :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ausc%3AUS%3A92cb8efa-4565-4287-b048-06a952423e3a>

marseille@astree.asso.fr 04 96 21 69 41

- **La Poste**

La Poste se mobilise en rendant **gratuit son service de visites par le facteur "Veiller sur mes parents"** pendant toute la durée du confinement, une visite hebdomadaire de lien social est offerte à toutes les personnes qui souhaitent en bénéficier. Dans le cadre des visites au domicile des seniors le facteur appliquera les mesures de protection sanitaires et les gestes barrières (port de masque, gants...)

SERVICES D'APPUI



• Pôles Infos Séniors

Informations, orientation, évaluation pour tous les domaines de la vie quotidienne, appui technique auprès des professionnels notamment actuellement pour les situations de personnes âgées fragiles, isolées et sans aide essentielle.

Les Pôles Infos Séniors n'accueillent plus le public mais restent disponibles pour les habitants et les professionnels par téléphone et par mail.

- Pôles Infos Séniors Nord et 4-12 : 04 91 60 37 16 christine.fusinati@gerontonord.com
- Pôles Infos Séniors Centre : 06 43 45 64 88 samantha.mendy@entraide.asso.fr
- Pôles Infos Séniors Sud : 06 08 51 38 23 s.moutte@ccas-marseille.fr

• Équipes Mobiles Gériatriques de Ville (GCS PGAM)

Évaluation, expertise gériatrique par téléphone uniquement.

Conseil et soutien téléphonique sur le maintien à domicile

- Site CENTRE : Anne TIXIER : 06 45 28 28 25
- Site EST : Marie OTTAVIANI : 07 86 92 43 45
- Site NORD : Adeline GRECO : 06 45 28 34 26
- Site SUD : Corinne GERARD : 07 86 92 42 90

• MAIA Marseille – service de Gestion de cas

Coordination du maintien à domicile de personnes âgées isolées présentant des troubles cognitifs. VAD si strictement nécessaires.

04 91 12 75 42 ou 06 86 01 92 79 pilotage.maiamarseille@cgd13.fr

• Réseau de santé ILHUP

Organisation de sorties d'hospitalisation protocolisées

Soutien psychologique de patients atteints de cancer

06 68 78 13 69 contact@ilhup.com

• Réseau de santé Santé croisée

Plus d'accueil de nouveaux patients

Appui maintenu pour les patientes en suivi gestationnel

Séance diététiques par skype

Maintien des séances IDE à domicile de mise en sécurité

Poursuite des activités sur l'appui des parcours complexes et les soins

04 91 80 32 58 contact@marseille-diabete.fr

• Coordination Santé Mentale et Habitat – réseaux Santé Mentale et Logement

Les réunions, rendez-vous, formations sont annulées jusqu'à nouvel ordre mais l'équipe reste joignable en cas d'impératifs.

06 67 00 28 40 - 04 96 97 09 91

• DICAdd13 (Dispositif de coordination des parcours de santé et d'appui à la pratique professionnelle dans le champ des conduites addictives, dans les Bouches-du-Rhône)

Le DICAdd13 maintient son activité d'information, orientation, et coordination des soins en addictologie.

Le service est joignables au **04 91 10 46 07** ou dicadd13@ch-allauch.fr.

Pour tout **avis médical** concernant la prise en charge addictologique d'une personne, vous pouvez joindre directement le Dr Thierry Ventre, Médecin addictologue au 06 65 03 74 65
Retrouvez **toutes les informations sur le fonctionnement des structures de Bouches du Rhône et du Vaucluse** sur le site internet du DICAdd13 : <http://www.dicadd13.fr>

- **PTA**

Appui aux professionnels pour les sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge
06 49 56 06 07 contact@pratic-sante.fr

Renforts soignants AP-HM

Face à l'épidémie COVID-19 les Hôpitaux Universitaires de Marseille - AP-HM recherchent des professionnels médicaux et paramédicaux disponibles pour renforcer les équipes.

<http://fr.ap-hm.fr/actu/covid-2019-renforts-medicaux-et-paramedicaux>

Protection juridique des majeurs : Tribunaux et chancellerie

Activité à maintenir avec le pénal, la protection des mineurs et les référés (procédures d'urgences)

Report des audiences liées aux mesures de protections juridiques

Sauvegarde avec mandats spéciaux pour pallier les carences de procédure

Pour plus d'infos : cf. [circulaire p12 et 13](#)

Soutien psychologique aux professionnels

- **Soutien psychologique des travailleurs sociaux :**

Le Centre psychanalytique de Marseille a mis en place un dispositif d'écoute, de consultations gratuites par téléphone pour les Travailleurs Sociaux sur le front.

Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer à l'adresse mail à :

cpctmarseillecovid19@gmail.com en précisant votre demande, votre lieu de travail et un téléphone

- **Soutien psychologique des professionnels de santé :**

- Conseil National de l'Ordre des Médecins, numéro vert : 0800.288.038 24/24, 7/7
- Ministère, professionnels de santé en difficulté : 0800.800.854
- Ministère, médecins et aux internes : 0826.000.401
- L'association Soins aux Professionnels en Santé : psychologues bénévoles 24/24, 7/7 : 0805.23.23.36

- **Psychologues solidaires** : proposent des téléconsultations gratuites : <https://psychologues-solidaires.fr/>

Test Covid19 soignants

Depuis le 30 mars le Conseil Départemental des Bouches du Rhône a mis en place un **centre de prélèvement Covid-19 dédié aux soignants** en lien avec le Conseil départemental de l'Ordre des médecins, l'AP-HM et l'IHU. Conformément aux recommandations du Ministère de la Santé, les **soignants présentant un ou plusieurs symptômes évocateurs de COVID-19** peuvent bénéficier d'un test.

Le dépistage a lieu en « drive » dans la voiture du soignant devant le centre du 9h à 12h du lundi au vendredi. Très rapidement et progressivement, cette proposition sera généralisée à l'ensemble des personnels soignants et au territoire des Bouches du Rhône.

Le prélèvement s'effectue uniquement **sur rendez-vous** en appelant le 09 85 80 80 80 du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Dispositif de mobilisation des étudiants en travail social à destination des établissements et services du secteur social et médico-social

Ce dispositif est mis en place par Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale PACA pour les structures et secteurs suivants : l'hébergement d'urgence, la protection de l'enfance, l'accueil de personnes âgées et handicapées et les services à domicile.

Toute intervention se fera dans le cadre d'une **convention de stage** ou d'un contrat à durée déterminée, et dans le respect des consignes sanitaires mises en place pour faire face à la crise du COVID19.

Pour accéder au **questionnaire en ligne pour du renfort en personnel**:

[Mobilisation des étudiants en travail social - DRDJSCS PACA](#)

Plateforme d'appel à la mobilisation citoyenne face au Covid-19 pour la réalisation de missions identifiées comme vitales :

Ces missions concernent : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants (soignants et structures de l'aide sociale à l'enfance), le lien avec les personnes fragiles isolées, la solidarité de proximité

Pour plus d'informations : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19

La LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence introduit de nouvelles mesures relatives aux établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux et l'accès aux droits et aux soins. Cette loi, dans son article 11, autorise le gouvernement à prendre des mesures **afin d'assurer la continuité des droits des assurés sociaux et leur accès aux soins**, notamment en évitant des ruptures liées à l'impossibilité de remplir un dossier ou à l'impossibilité de réunir une commission d'attribution.

Les droits et les prestations concernés sont les suivants :

- Les frais de santé et les prestations en espèces des assurances sociales,
- les prestations familiales,
- les aides personnelles au logement,
- la prime d'activité
- les droits à la protection complémentaire en matière de santé

Attestation de déplacement dérogatoire

- Nouvelle attestation de déplacement dérogatoire à compter du 23 mars 2020. Pour y accéder : [lien](#)
- Ancienne attestation de déplacement dérogatoire dans la méthode « FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE ». Il s'agit de l'ancienne version mais elle reste valable en y ajoutant l'heure de début de sortie. Pour y accéder : [attestation simplifiée](#)

Localisation des commerces ouverts

La CCI met à disposition une carte des établissements ouverts dans le 13 durant la période de confinement :

https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/?gv_search=&filter_10=&filter_7=&mode=all

Dons aux EHPAD et Hôpitaux

Tablettes : la Fondation Hôpitaux de Paris-hôpitaux de France et la fondation Boulanger se sont engagées à livrer **10.000 tablettes** (équipés de caméras) à des hôpitaux et Ehpads (excepté les privés commerciaux) pour permettre aux patients et résidents confinés de maintenir le lien social avec leurs proches pendant l'épidémie de Covid-19.

Envoyer la demande de tablette par mail à :

directionprojets@fondationhopitaux.fr en précisant statut de l'EHPAD, adresse et nombre de tablettes souhaitées.

Bons d'essence : Le Groupe Total propose aux établissements hospitaliers et aux EHPAD « des bons d'essence » utilisables dans les 3 500 stations de Total, pour un montant global de 50 millions d'euros de dons. Ce don s'adresse à tous les établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés, répertoriés auprès du ministère des Solidarités et de la Santé (environ 3 000 établissements référencés) ainsi qu'aux EHPAD. Les EHPAD peuvent commander les cartes via [ce formulaire](#).

Une fois les cartes reçues par les établissements, elles seront distribuées à l'ensemble des personnels soignants employés par l'hôpital ou l'EHPAD qui ont des trajets en voiture à effectuer et à la discrétion du directeur ou de la directrice de l'établissement.

Les cartes couvrent tous les types de déplacements et sont valables dans l'ensemble des enseignes du réseau Total : [ici](#) la liste des stations acceptant les cartes. Elles sont d'**une valeur de 30 €** et permettent l'achat de tous les carburants distribués en stations-service. Plus d'informations [ici](#)

Production de masques chirurgicaux

Devant la pénurie, le **centre hospitalier (CHRU) de Lille** a lancé, il y a une semaine, sa propre production de masques chirurgicaux pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Ce **masque en tissu lavable et réutilisable, baptisé Garridou®**, pourra bientôt être reproduit un peu partout en France.

Les tests ont prouvé son efficacité en filtration particules 3µm dans les deux sens, donc contre le coronavirus.

« C'est la combinaison validée par le CHRU de Lille d'un patron et de tissus spécifiques qui en garantit l'efficacité »

Pour les couturiers/res : le cahier des charges est disponible, après demande, sur le site www.des-masques-en-nord.fr

Pour les soignants : les établissements peuvent également faire connaître leurs besoins : http://des-masques-en-nord.fr/?tagparamdecoded=actu%2Fvideo_actu%2F

Décathlon

Pour se maintenir en forme et ou se défouler, Décathlon met à disposition gratuitement tous ses cours vidéos de sport : Gym douce, Fitness/Cardio training, Yoga, Danse... en vous connectant sur leur site Decathlon E-Club

NOUVEAUX OUTILS



- **Informations sur l'approvisionnement en masques des établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : [lien](#)
- **Fiche d'informations sur la conduite à tenir envers les professionnels et publics** (familles et personnes accueillies) en phase épidémique de coronavirus COVID-19 : [lien](#)
- **Fiche nationale pour les professionnels de santé** « prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique » : [lien](#)

LIENS UTILES



- Le **Mouvement Parcours Handicap 13** se mobilise pour vous informer au mieux pendant la crise sanitaire du Covid-19. Vous trouverez sur [le site internet](#) un état des lieux des dispositifs existants et des initiatives solidaires en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans les Bouches-du-Rhône.
- Le réseau UNIOPSS/URIOPSS lance une **newsletter spéciale Covid-19** pour suivre l'actualité (textes réglementaires, mobilisations, communiqués, actions, témoignages...).
Cette newsletter est ouverte à tous. Pour la recevoir tous les jours : [lien inscription](#)
Une fois inscrit, vous recevez un email pour valider définitivement votre inscription et vérifiez votre e-mail. Attention, il se peut qu'il arrive dans vos « courriers indésirables » et qu'il vous faille, dans ce cas, le basculer dans votre boîte de réception pour valider votre inscription. Pensez à vérifier le dossier "courriers indésirables" et à ajouter aux **covid-19@uniopss.asso.fr** à votre carnet d'adresse.
- Le **DICADD 13** (réseau de santé en addictologie) édite un "**flash infos spécial Covid 19**" : <https://dicadd13.us13.list-manage.com/track/click?u=b72fb06a6582a0be85530c3a4&id=bf8e30cb23&e=886705854b> .
Les Informations sur les ressources du territoire dans ce secteur sont également disponibles sur leur site : <http://www.dicadd13.fr/espace-professionnel/actus/infos-covid-19/732-point-info-covid-19-structures-du-departement>
- Le Comité régional d'éducation pour la santé (**CRES**) se mobilise et consacre désormais son site Internet et ses veilles documentaires au Covid-19. Il met à votre disposition une newsletter quotidienne
 - Consulter les lettres d'informations Covid 19 : <http://www.cres-paca.org/a/866/covid-19-la-veille-du-cres/>
 - S'abonner aux lettres d'informations Covid 19 : <http://www.cres-paca.org/r/30/les-newsletters-du-cres/>
 - Plus d'information sur le site du CRES <http://www.cres-paca.org/>
- Le site Psycom met à disposition des ressources pour notre santé mentale : <http://www.psycom.org/Espace-Presses/Actualites-du-Psycom/Epidemie-et-confinement-ressources-utiles-pour-notre-sante-mentale>

- Le site <https://covidiab.fr/> propose un **accompagnement spécifique et conseils adaptés** pour les **personnes diabétiques** au regard du contexte de covid19
- La fédération des services d'aide à domicile mandataires propose une **foire aux questions** adaptée au **secteur de l'emploi à domicile**
Pour accéder au site : <https://www.federation-mandataires.fr/index.php/actualites-publiques/230-coronavirus-faq.html>
- Les médias de santé s'unissent et proposent une **plateforme d'informations COVID-19 dédiées aux professionnels de santé**
Pour consulter la plateforme : https://www.covid19-pressepro.fr/?j=5479229&e=ddif-thiery-maia36@indre.fr&l=53_HTML&u=131161963&mid=7209555&jb=10&utm_medium=Email&utm_source=ExactTarget&utm_campaign=2020_01_circulaire
- Le Collège de Médecine Générale (CMG) lance le site « **coronacliv** » qui recense toutes les **informations utiles pour le médecin généraliste** : <https://lecmg.fr/coronacliv/>
- L'AP-HP met en open access une **base documentaire et des outils e-learning sur le Covid-19**
<https://www.coorpacademy.com/covid19/>
<http://covid-documentation.aphp.fr/>
- **Handéo** ouvre une **plateforme Covid-19** : <https://www.handeo.fr/node/20072>
- **La Croix-Rouge** ouvre un **site de partage d'expériences**
<https://www.handeo.fr/node/20072>
https://entraide.arbitryum.fr/users/sign_in

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles.

N'hésitez pas à nous contacter pour les **compléter**, les **mettre à jour** ou **pour tout besoin d'information auquel nous n'aurions pas répondu** dans ce flash infos.

Les équipes des services d'appui – secteur gériatrique

